

Réf: Dossier 445444

Avis de constitution

SOCIETE « MAMA »

Siège Abidjan, Cocody, Akouédo triangle, Boulevard
Mitterrand, Lot 141, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/08/2025 et enregistrés au CEPICI le 08/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAMA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE: Le comptoir d'achat, la vente, la commercialisation de tous types de produits miniers, produits de carrières et dérivés et pierres précieuses; Le négoce-trading, le négoce commissionnaire, l'achat, la vente, le transport, l'import-export de pierres et minerais ainsi que toutes marchandises diverses. Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; la prise en location gérance de tous fonds de commerce; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Akouédo triangle, Boulevard Mitterrand, Lot 141, Ilot ND

Dirigeant(s) M SANGARE AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10339 du 09/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62083/GTCA/RC/2025 du 09/10/2025

